

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

HUGAU OBLI 3-5

Code ISIN (R) : FR0013222684

Initiateur : HUGAU GESTION

Site internet : <https://www.hugau-gestion.com/fr-fr> – Appelez le +33 (0)1 78 09 83 20 pour plus d'informations.

L'AMF est chargée du contrôle de Hugau Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Hugau Gestion est agréée en France sous le numéro GP06000008 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document : 29/04/2024

En quoi consiste ce produit ?

Type : Obligations et autres titres de créances libellés en euro

Durée : La durée de l'OPCVM est de 99 ans à compter de sa constitution sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au présent règlement.

Objectif : L'objectif de gestion du fonds est de surperformer son indice de référence le ICE BOFAML 3-5Y Euro Government Index sur la période recommandée qui est composé de titres obligataires à taux fixe de maturité comprise entre 3 et 5 ans émis en euro par les Etats membres de la zone européenne tenant compte du réinvestissement des coupons. Ce fonds est géré activement. L'indicateur de référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant peut ou non investir dans les titres qui composent l'indicateur de référence à sa libre discrétion. Il est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissements.

Afin d'y parvenir, l'équipe de gestion adopte un style de gestion actif reposant sur une analyse macro-et micro-économique, visant à anticiper les mouvements de taux d'intérêts, et sélectionner majoritairement après analyse crédit, des actifs obligataires de « bonne qualité de crédit », principalement libellés en Euro. Les décisions de gestion portent notamment sur : le degré d'exposition au risque de taux ; le positionnement sur la courbe ; l'allocation géographique au sein de la zone Euro ; Le degré d'exposition au risque crédit résultant d'une allocation sectorielle et de sélection des émetteurs.

Le portefeuille peut inclure d'une manière générale et d'une façon durable des titres dont l'appréciation du niveau de qualité est jugée moindre à hauteur de 15% de l'actif.

Le FCP pourra investir jusqu'à 10% en actifs libellés en devises autres que l'Euro. Ces positions feront alors l'objet d'une couverture systématique du risque de change.

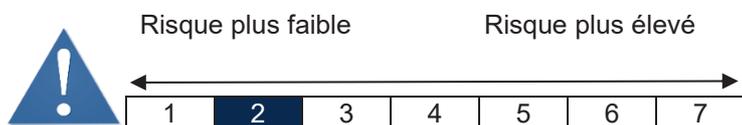
La sensibilité du portefeuille est comprise entre -1 et +5.

L'utilisation des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être effectuées dans un but tant de couverture que d'exposition sur les risques de taux.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale.

Investisseurs de détail visés : tout investisseur ayant la connaissance et l'expérience requises pour comprendre les caractéristiques et les risques de l'investissement obligataire, recherchant de la performance avec une relative aversion au risque sur un horizon de 18 mois minimum.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



L'indicateur synthétique de risque (SRI) part de l'hypothèse que vous conservez le produit durant toute la période de détention recommandée de 18 mois minimum. Le SRI permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7 qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer

sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. La catégorie est susceptible d'évoluer dans le temps. Le produit ne comporte pas de garantie en capital. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Risque(s) non pris en compte dans l'indicateur :

-Risque de crédit : une dégradation de la qualité des émetteurs peut entraîner une baisse de la valeur de ses titres.

-Risque de liquidité : de faibles volumes d'échange sur les marchés financiers peuvent entraîner d'importantes variations du marché.

-Risque de contrepartie : risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénarios	Pour un investissement de 10 000€ si vous sortez après :	1 an	18 mois Période de détention recommandée	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8 380 €	9 460 €	9 240 €
	Rendement annuel moyen	-16,10%	-3,60%	-2,51%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 820 €	9 800 €	9 760 €
	Rendement annuel moyen	-1,74%	-1,32%	-0,78%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 050 €	10 080 €	10 160 €
	Rendement annuel moyen	0,59%	0,58%	0,56%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 270 €	10 350 €	10 560 €
	Rendement annuel moyen	2,79%	2,30%	1,88%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période minimum de détention recommandée en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 Euros.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Les chiffres indiqués sont calculés nets de tous les coûts mentionnés à la rubrique « que va me coûter cet investissement ? ». Ils ne prennent pas en compte les frais éventuels dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas non plus compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si Hugau Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de HUGAU GESTION. En cas de défaillance de HUGAU GESTION, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY – « *Reduction in Yield* ») montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. **Ils sont basés sur les données issues du calcul de performances du scénario intermédiaire.** Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps :

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement : 10 000€ Scénarios :	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 18 mois	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	115 €	175 €	355 €
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	1,15%	1,16%	1,16%

Composition des coûts :

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,00%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement (hors coûts de distribution éventuels).
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction	0,15%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	1,00%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0,00%	L'incidence des commissions liées aux résultats.
	Commissions d'intéressement	0,00%	L'incidence des commissions d'intéressement.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de placement minimale recommandée : 18 mois.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 11h00 et sont exécutés le premier jour ouvré suivant sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Les réclamations peuvent être adressées à Hugau Gestion :

- Par courrier à l'adresse suivante : 60 Rue Saint Lazare 75009 Paris
- Par téléphone au numéro suivant : 01 78 09 83 20
- Par email à l'adresse suivante : contact@hugau-gestion.com
- ou auprès de votre interlocuteur habituel au sein de la société

Autres informations pertinentes

Le dépositaire de cet OPCVM est le CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC).

Le prospectus du fonds et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

Les détails actualisés de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur son site internet ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci. Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération.

La VL est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion sur son site internet www.hugau-gestion.com, sur les sites internet des établissements commercialisateurs, et publiée sur plusieurs sites internet financiers.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de prendre contact auprès du commercialisateur du fonds.

La responsabilité d'Hugau Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Hugau Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Un dispositif de plafonnement des rachats dit « gates » peut être mis en oeuvre par le FCP. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les « gates » dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus.